

C O M M U N E D E
M A L R O Y

POS

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

III.C.1.0. ASSAINISSEMENT - NOTICE

Juin 1991

Prescription	DCM	01-02-86
Association à l'élaboration	AM	24-06-88
POS arrêté	DCM	18-05-90
POS publié	AM	06-12-90
Enquête publique	AM	22-02-91
POS approuvé	DCM	14-06-91

A G U R A M
AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION MESSINE
2, Place d'Armes - 57 000 METZ

COMMUNE DE MALROY

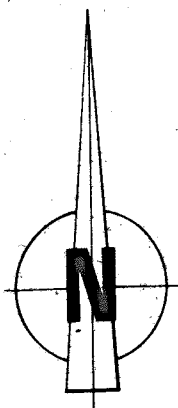
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

ANNEXE SANITAIRE : ASSAINISSEMENT

Ce schéma de principe est établi pour valoir annexe sanitaire au plan d'occupation des sols de la commune de MALROY conformément à l'article R.123-24 du Code de l'Urbanisme. La présente notice a pour objet de rappeler l'état actuel du réseau d'assainissement et d'expliciter les améliorations, modifications ou extensions projetées pour satisfaire les besoins engendrés par le développement de l'urbanisation prévu par le Plan d'Occupation des Sols.

La commune de MALROY a une population de 297 habitants (recensement de 1982). Actuellement l'ensemble de la commune est desservie par plusieurs réseaux de type unitaire se déversant dans la Moselle ou dans le ruisseau de Malroy.

La commune ne disposant pas de stations d'épuration, et n'étant pas raccordée à un réseau d'eaux usées intercommunal, tout effluent (eaux vannes, eaux usées...) devra faire l'objet de traitements adaptés répondant aux normes et réglementations sanitaires en vigueur avant d'être rejeté dans le réseau unitaire de la commune ou tout autre exutoire naturel.



ECHELLE: 1/5000

COMMUNE DE
MALROY

POS

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

III.C.1.1. ASSAINISSEMENT - PLAN

Juin 1991

Prescription	DCM	01-02-86
Association à l'élaboration	AM	24-06-88
POS arrêté	DCM	18-05-90
POS publié	AM	06-12-90
Enquête publique	AM	22-02-91
POS approuvé	DCM	14-06-91

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION MESSINE
2, Place d'Armes - 57 000 METZ

— Système unitaire